MAUREPAS
ACTUALITÉS

Tri des déchets

Poursuivons notre effort

N° 105 octobre 2009

VIVRE Maurepas

> Des travaux pour " mieux vivre la ville "

> Le premier " Village des Loisirs " ouvre à Maurepas

DEMAIN à Maurepas

> L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit

> Cross : top départ le 17 octobre

Vivre Maurepas
pages 4|8

> 4 **Retour en images sur…**

• Jeunes Israéliens en visite • Raid VTT de l'OMS • Rentrée des classes • Forum des Associations

• Gloriette du Bois de Nogent • Maurepas sur M6 • Rentrée des parents d'élèves • Nouvelle saison culturelle à l'Espace Albert Camus • Nouvelle saison musicale au Café de la Plage

> 5 **Des travaux pour mieux " vivre la ville "**

> 6/7 **Pour limiter les risques d'infection, adoptons les gestes qui nous protègent**

> 8 **Le premier " Village des Loisirs " ouvre à Maurepas**

Dossier
pages 9|13

> Tout savoir sur la collecte et le tri des déchets ménagers dans notre ville.

Demain à Maurepas
pages 14|19

> 14 **La restauration scolaire pendant la " Semaine du Goût "**

> 15 **Le 13e cross de Maurepas le samedi 17 octobre**

> 16/17 **Toute l'actualité culturelle**

> 18/19 **La lettre des groupes du Conseil municipal**

MAUREPAS ACTUALITÉS

Directeur de la publication :
Georges Mougeot

Comité de rédaction :
Service communication

Photos :
Ville de Maurepas

Mise en page et impression :
RDVA
20 rue Saint-Jacques
95160 Montmorency
01 34 12 99 00

Impression sur papier
100 % recyclé avec des encres végétales. Imprimerie certifiée

Distribution :
Mairie de Maurepas

Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Parler de la grippe H1N1, n'est-ce pas faire écho à ce qui apparaît comme la seule préoccupation de nos gouvernants ?

Je vous rappelle que si la grippe H1N1 est nouvellement venue dans le paysage sanitaire, l'habituelle grippe saisonnière tue en France 6 000 à 8 000 de nos concitoyens par an et sera malheureusement toujours au rendez-vous de l'automne. Je ne peux que vous conseiller de prendre pour celle-ci, bien présente, les précautions d'usage qui d'ailleurs vous serviront pour la seconde.

La vie de la commune continue néanmoins avec, dès le 15 octobre, la présentation de notre projet pour la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; notre projet pour l'avenir dont nous voulons débattre avec vous.

Prospectifs pour le futur, nous avons, comme nous nous y étions engagés, fait établir aussi des diagnostics de circulation et de stationnement. L'un concerne le centre-ville et les abords de la passerelle de la gare de La Verrière, l'autre est relatif à la circulation dans la zone d'activités.

Ces préoccupations sont celles de notre quotidien et nous espérons pouvoir avec vous en tirer le meilleur profit en proposant les modifications nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie.

Merci de bien vouloir participer, autant que vous le pouvez, à l'ensemble de ces réflexions en nous envoyant par exemple vos suggestions sur le site internet de notre ville : www.maurepas.net

Avec mes sentiments dévoués,

Georges Mougeot
Maire de Maurepas

La mairie vous accueille

Hôtel de Ville — 2 place d'Auxois — 78310 Maurepas

Tél. : 01 30 66 54 00 — Fax : 01 30 66 54 02
Courriel : mairie@maurepas.net

Toutes les infos et l'actualité en ligne sur le site www.maurepas.net

ALLÔ Monsieur le Maire
Tous les mardis de 19 h à 20 h
(sauf congés scolaires)
0 800 01 00 17

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi, mardi, mercredi, vendredi :**
  de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Jeudi :**
  de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h (veille de jours fériés : 17 h)
- **Samedi de 8h45 à 12h**

PERMANENCES DU SAMEDI

Accueil - État Civil - Régies - Scolaire - Jeunesse - Solidarité/Petite enfance - C.C.A.S.

Retour en images sur…

De jeunes Israéliens en visite

Dix-huit jeunes de Tirat-Carmel, ville israélienne jumelée avec Maurepas, accompagnés par deux adultes, étaient en visite le lundi 10 août. Georges Mougeot, Maire de Maurepas, a accueilli le groupe à l'Hôtel de Ville puis lui a fait découvrir les richesses de notre ville.

Des jeunes de Tirat-Carmel, ville jumelée avec Maurepas, étaient en visite cet été.

Un équipement très attendu par les joueurs de pétanque.

Une gloriette dans le Bois de Nogent

Le Bois de Nogent est désormais équipé d'une gloriette, sorte de pavillon de jardin, construite en bois, répondant aux attentes des joueurs de pétanque.
Le nouvel équipement a été inauguré par Christiane Chaumeron, qui supervise la pétanque à " Sports et Loisirs Seniors ", Georges Mougeot, Maire de Maurepas, et Jean-Marc Moulet, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée et aux Sports loisirs, en présence de Michel Haye, adjoint au Maire délégué aux Sports, et de nombreux joueurs.

Christiane Chaumeron, de " Sports et Loisirs Seniors ", et Georges Mougeot, Maire de Maurepas, réunis pour l'inauguration, le vendredi 11 septembre.

La rentrée des classes

Plus de deux mille enfants sont scolarisés dans le cycle primaire à Maurepas : le jeudi 3 septembre, environ huit cents élèves en maternelle et près de mille trois cents en élémentaire ont retrouvé leur école, leur classe, leur enseignant (e), leurs camarades… Les effectifs sont stables et le nombre de classes demeure inchangé : quatre-vingt un. Une classe a été créée à l'école élémentaire de l'Agiot et une classe a été fermée à la Marnière.

Georges Mougeot, Maire de Maurepas, et Myriam Dantant, Conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires (à droite), rendant visite aux enseignants, aux agents, aux parents et aux enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire de la Malmedonne, le jour de la rentrée.

Plus de deux mille enfants sont scolarisés en maternelle et en élémentaire dans notre ville.

Le Raid VTT de l'OMS

La deuxième édition du stage de vélo tout terrain (VTT) organisé par l'Office Municipal des Sports (OMS) a réuni, du 24 au 28 août, seize participants, entre 8 et 14 ans, trois éducateurs brevetés et deux bénévoles. Au programme de ce raid : l'apprentissage de règles pour se déplacer en toute sécurité (fiabilité et maîtrise du vélo, protections corporelles, voir et être vu…), des randonnées à VTT mais aussi une initiation au pédalo et au kayac ainsi qu'une après-midi au Centre Nautique de Maurepas. Les participants et leurs accompagnateurs ont passé deux nuits sous la tente dans un camping de Rambouillet.

Apprendre à circuler en toute sécurité : un des objectifs du raid.

Le Forum s'est déroulé cette année en continu, sur une seule journée.

Le Forum des Associations

La 19e édition 2009 du Forum des Associations de Maurepas s'est déroulée le samedi 5 septembre au gymnase de la Malmedonne. Cette année, cette manifestation se tenait sur une seule journée. Le public est venu en nombre pour s'informer, s'inscrire aux différentes activités, et aussi assister aux démonstrations de danse et d'arts martiaux. A l'issue de la journée, la Ville a offert le verre de l'amitié à tous les bénévoles.

Les démonstrations attirent un public toujours nombreux. Ici : " Illicit Danse ".

Le stand de la Ville de Maurepas.

Les associations maurepasiennes informent les visiteurs sur leurs activités.

Maurepas sur M6

Audrey Tricoit, Conseillère municipale, a célébré un mariage filmé par la télévision française.

C'est un mariage très médiatique qui s'est déroulé le samedi 12 septembre à l'Hôtel de Ville de Maurepas. La cérémonie était filmée par la télévision française. Célia et Jean, les mariés du jour, accueillis dans la maison commune par Audrey Tricoit, Conseillère municipale, seront à l'honneur dans Un dîner presque parfait, une émission qui sera diffusée début octobre sur M6.

Lancement de la saison à l'Espace Albert Camus

La saison culturelle 2009/2010 de l'Espace Albert Camus a été lancée le samedi 19 septembre. Les deux comédiennes du " Nautilus " et la joyeuse fanfare de clowns de l'Ecole du Samovar ont précédé les quatre musiciens-chanteurs de la Compagnie de l'hyperbole à trois poils dans le " Cabaret des Engagés ".
A l'issue du spectacle, Françoise Colin, en charge de la programmation, a détaillé les différents spectacles de la saison, en compagnie d'Hervé Miclot, Maire-Adjoint à la Culture, et de Chloé Matty, Directrice du Service Culture.

Des clowns loufoques pour une fanfare déglinguée.

Réunion de rentrée des parents d'élèves

A l'invitation des trois fédérations de parents d'élèves présentes à Maurepas, les chefs d'établissements du secondaire ont rencontré les parents, jeudi 17 septembre, à l'Hôtel de Ville, en présence de Myriam Dantant, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.

Les chefs d'établissement du secondaire ont dialogué avec les parents d'élèves.

Thierry Fauconnier, proviseur du lycée Dumont d'Urville, Dominique Faguet, principal du collège Alexandre Dumas, Danielle Thouin, proviseur du lycée des Sept Mares, Pierre Vidalenc, proviseur du collège Louis Pergaud, et Michèle Haumont, principale du collège de la Mare aux Saules, à Coignières, ont fait le point sur les grands dossiers de la rentrée dans leur établissement respectif.

Début de saison au Café de la Plage

Le Café de la Plage, la salle dédiée aux musiques actuelles à Maurepas, a ouvert sa saison samedi 19 septembre avec " L'Effet Papillon ", réunissant musiques acoustiques et musiques amplifiées, en première partie, puis le quatuor " Mam Sika " qui a proposé " un jazz nomade envoûtant aux notes pimentées ".

La première soirée de la saison du Café de la Plage avec " L'Effet Papillon ".

Le Carnet

Mai

Tous nos vœux de bonheur à :
Jean-Baptiste André et Émilie Chaussivert
José Antunès et Audrey Noëlle
Jean-Charles Defrance et Vanessa Dang
Jamel Fedouh et Nadia Abidallah

Juin

Tous nos vœux de bonheur à :
Abdelhakim Bensaada et Sonia Boufraïne
Julien Cabana et Astrid Rubli
Éric Castets-Raissan et Inguna Butane
Sébastien Colin et Vanessa Deiana
Marc Gatoux et Caroline Azzoune
David Hoffelé et Elsa Taxa
Robert Losq et Véronique Robin
Jérôme Marzin et Laetitia Vanderstraeten
Jocelyn Rousseau et Patricia Galonde
Olivier Tardy et Isabelle Rodrigues De Oliveira

Juillet

Bienvenue à :
Lara Amaral Dos Santos
Noah Ancèlee
Hadil Bahria
Habi Barro
Sasha Bodros
Sylvain Boiron
Maïssa Cadenne
Nathan Cherel
Maëlys Chevalier
Léa Courgeon
Fabio De Amorin
Lyess Deblaoui
Enzo Descombes
Lison Hamon
Kenan Haudecoeur
Samantha Jancel
Sasha Kalala
Mathéo Lhomme-Tartar
Erwann Lucas
Petra Vieira Negrao
Lisa Oulmas
Gabin Piot
Sarah Piot
Lilwenn Puyou
Alexandre Réal
Ian Ritz
Ysaline Sainte-Rose
Jules Salson
Maéna Serra-Puig
Maïwen Serra-Puig
Nicola Steinhauer
Hammed Sy
Arthur Tanguy
Lucas Torres

Tous nos vœux de bonheur à :
Eric Biou et Séverine Raoux
José Campos et Phouphet Vongphoumy
Alban Dellong et Sonia Benzaama
Cédric Houdreville et Magali Farrugia
Franck Kiziboukou Moukala et Michèle Manioundou
Jérôme Maillé et Ouidad El Maliki
Cédric Nyffenegger et Maria De San Pedro Perez
Christophe Raimond et Nathalie Da Cruz
Raphaël Vannier et Laurianne Texier

Nous nous associons à la douleur des familles de :
Stéphanie Boissard
Marie-Thérèse Faugeras, Épouse Daniel
Jean Heusicom
Daniel Huchedé
Guy Louzon
Germaine Pinsart, Veuve Vandenberghe
Lucette Schmidts, Veuve Chevreau
Louise Stassinet, Veuve Négrier

Août

Bienvenue à :
Lila Barreira
Salah Benboujemaa
Pauline Canonge -- De Vriendt
Émilie Carcel
Lucas Chollet
Manon Clem
Leny Cochard
Nicolas Cottereau
Clément Csakvary
Mateo Dolimier
Lylian Guinlot-Mendy
Camélia Haddaoui
Isalyne Lesniak - - Marcelin
Antoine Logeais
Élodie Louppe
Maël Mendes
Émilie Nguyen
Océane Nivet
Dolucianne Rakotomampionona
Manon Témoin
Imane Vardon
Ines Vardon

Tous nos vœux de bonheur à :
Jocelyn Delanoë et Hélène Khau
Wilfrid Monfort et Chrystèle Coulon
Gil Veloso et Fanny Helderal

Nous nous associons à la douleur des familles de :
Joseph De La Bourdonnaye
Josiane Chicha
Roger Hubert
Jeannine Reb, épouse Sabbatié
Odette Valade, épouse Bès

Travaux

Pour mieux " vivre la ville "

Tout au long de l'année, des travaux d'aménagement sont conduits dans notre Ville. Sans faiblir, Maurepas poursuit son action pour permettre à tous de mieux " vivre la ville ". Parmi les dernières réalisations, il est à noter le renouvellement de l'éclairage public dans le Bois de Nogent (vingt-et-un nouveaux réverbères avec ampoules basse consommation), la sécurisation d'un passage pour les piétons avenue de Vendée (avec des plots lumineux solaires), le renouvellement du revêtement de l'avenue de la Malmedonne par le Conseil général des Yvelines, la modification de la signalisation verticale pour quarante-trois places de stationnement Grands Invalides de Guerre (GIG) - Grands Invalides Civils (GIC), la réfection des chaussées dans le quartier des Bessières, la décoration du rond-point de Mopti (un olivier a été planté au centre), la création d'une prairie fleurie pour favoriser la pollinisation et la biodiversité sur le rond-point au bout de la rue du Petit Pont, une mise au vert, par les agents communaux, de certaines places de stationnement du Parc des Sports du Bout des Clos… ■

1- Plusieurs places ont vu leur asphalte remplacé par de l'herbe sur le parking du Parc des Sports du Bout des Clos. Un dispositif qui doit limiter le ruissellement des eaux de pluie.

2 - Des plots lumineux solaires totalement autonomes ont été intégrés dans la chaussée, avenue de Vendée. A la tombée du jour, ils signalent le passage piétonnier.

3 - Les plaques alvéolées reçoivent directement terreau et semis.

4 - Une prairie fleurie pour favoriser la pollinisation.

5 - La traversée des piétons a été mieux signalée avenue de Vendée.

6 - Il est strictement interdit de stationner sur les places GIC-GIG. L'arrêt momentané n'est plus toléré.

Le personnel communal a été formé aux règles d'hygiène et aux mesures de précaution à appliquer en cas de pandémie grippale.

Prévention des épidémies

Des gestes simples à appliquer au quotidien

Pour ceux qui l'ignoreraient encore, une pandémie grippale (grippe A H1N1) affecte une majeure partie de la planète et n'épargne pas notre pays. Une pandémie grippale est une épidémie qui sévit sur une zone géographique très étendue à l'occasion de l'apparition d'un nouveau sous-type de virus. Au siècle dernier, on a dénombré trois pandémies grippales : en 1918-1919, la pandémie dite de la " grippe espagnole ", en 1957-58, la " grippe asiatique ", et en 1968-69, la " grippe de Hong-Kong ".

A ce stade, le virus de la grippe A (H1N1) exprime une " *virulence modérée équivalente à celle de la grippe saisonnière* " mais il est apparu " *très contagieux* ".

Face aux virus respiratoires (grippes, bronchite, rhume, bronchiolite), il est recommandé d'adopter des gestes susceptibles de limiter les risques d'infection.

Les virus respiratoires se transmettent par les postillons, les éternuements, la toux, la salive, les mains.

Des gestes simples mais essentiels sont recommandés. Isabelle Douchet, coordinatrice " santé " de la Ville, les rappelle :

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour, avec du savon, pendant 30 secondes. Lavez-vous systématiquement les mains après avoir éternué, toussé ou vous être mouché ; avant et après chaque repas ; après chaque sortie et retour au domicile ; après être allé aux toilettes. Frottez les ongles et le bout des doigts, la paume des mains, entre les doigts et l'extérieur des mains.

Utilisez un mouchoir en papier pour vous moucher, tousser, éternuer ou cracher ; jetez votre mouchoir dans une poubelle ; puis lavez-vous les mains. N'utilisez votre mouchoir qu'une seule fois.

Si vous êtes malade, portez un masque " chirurgical " en présence d'une autre personne. Pensez aussi à apprendre ce geste à vos enfants. Changez votre masque environ toutes les 4 heures ou quand il est mouillé. Le nez et la bouche doivent être couverts.

Dans sa gestion de cette crise sanitaire, la Ville de Maurepas se conforme en tous points aux directives données par le gouvernement pour « *limiter les risques pour la santé publique ainsi que la perturbation de la vie socio-économique* ".

En tant qu'employeur, elle a assuré la formation des agents communaux et mis en place un Plan de Continuité de l'Activité (PCA).

Au sujet des fermetures des lieux accueillant le public, notamment les écoles, il est rappelé que la décision de fermeture d'une partie ou de la totalité de l'établissement revient à la Préfète des Yvelines. ■

Inscrivez-vous sur la liste électorale

Les élections des conseillers régionaux se dérouleront au cours du premier semestre 2010.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, être de nationalité française (ou européenne pour certains scrutins), jouir de ses droits civils et politiques.

Pour pouvoir voter en 2010, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2009. Dans certains cas, il est toutefois possible d'être inscrit et de voter la même année. C'est le cas, notamment, des jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection, d'une personne qui déménage pour des motifs professionnels, des fonctionnaires admis à la retraite après le 1er janvier, des militaires retournant à la vie civile après le 1er janvier, des demandeurs devenus français après le 1er janvier. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Il leur est conseillé de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier la réalité de l'inscription. Contact : 01 34 66 54 01.

Une offre commerciale novatrice

Le premier " Village des Loisirs " en France ouvre à Maurepas

Treize enseignes sur les seize attendues ont déjà ouvert leurs portes.

C'est à Maurepas que le premier " Village des Loisirs " ouvre ses portes. Avec seize enseignes, dont treize déjà présentes, " Le Village des Loisirs " enrichit l'offre commerciale de Pariwest et s'adresse à toute la famille : parents, jeunes enfants, pré-adolescents et adolescents, en journée et/ou en soirée, en semaine et/ou pendant le week-end. Pendant trois jours, les 9, 12 et 13 septembre, les activités de loisirs étaient à découvrir gratuitement.

Ce nouvel espace dédié aux loisirs en salle, à la santé, à la beauté et à la restauration, qui s'étend sur 10 000 m² au sud de notre commune, a été inauguré le mardi 1er septembre par Béatrice Bellier-Ganière, créatrice du concept " Le Village des Loisirs ", Georges Mougeot, Maire de Maurepas, et Bernard Camblats, Directeur commercial d'Immochan, le promoteur, en présence d'Hervé Motte, Directeur d'Immochan France.

Innovant dans le domaine commercial, le " Village des Loisirs " offre une architecture particulièrement recherchée : sa façade courbe est recouverte de bois " Douglas Rouge ", issu de forêts éco-certifiées d'Europe continentale. Dans leurs déplacements d'une boutique à l'autre, les visiteurs sont protégés par un auvent qui longe tous les espaces.

" Le Village des Loisirs " est à la pointe dans le domaine de l'environnement : les membranes photovoltaïques installées sur le toit compensent partiellement l'électricité consommée pour l'éclairage du parking (trois cent quarante places) et des parties communes ; l'eau de pluie est collectée puis stockée dans un bassin enterré. Cette eau est ensuite utilisée dans le système d'arrosage automatique des espaces verts.

Treize enseignes sont organisées en trois pôles : loisirs en salle, restauration, santé-beauté.

- Gibiloba (parc de jeux)
- AK Bowling (bowling et billard)
- Laser Quest (jeu laser interactif)
- Le Golf (restauration)
- La Vie Claire (produits biologiques)
- Lézard Créatif (matériel pour activités créatives)
- Point Soleil (bronzage)
- Shooting Square (sports avec ou sans simulateurs)
- Body Minute (soins esthétiques)
- Bleu Libellule (produits de coiffure)
- Roule Galette (restauration)
- Festifoot (foot en salle)
- Le Bistrot du Boucher (restauration)

Trois autres sont attendues dans les meilleurs délais :

- Häagen Dazs (restauration)
- Leonidas (restauration)
- Sushi Kyo (restauration)

Enfin, un mur d'escalade de 15 mètres sera prochainement mis à la disposition de la Ville qui proposera des activités sportives de qualité sous la conduite d'un animateur diplômé.

Le modèle maurepasien est appelé à franchir les frontières des Yvelines et doit prochainement s'exporter à Chambly, dans l'Oise, où le deuxième " Village des Loisirs " ouvrira ses portes. ■

** Maurepas Actualités poursuit ce mois-ci la publication de la " carte d'identité " de ces nouveaux commerces, avec trois nouvelles enseignes (lire ci-dessous). Cette présentation se poursuivra dans les prochains numéros.*

L'inauguration par Béatrice Bellier-Ganière, créatrice du concept " Le Village des Loisirs ", Bernard Camblats, Directeur commercial d'Immochan, et Georges Mougeot, Maire de Maurepas.

AK Bowling

Billards et pistes de bowling réunis dans un même lieu, avec une ambiance " club : c'est l'univers de AK Bowling. Les vingt pistes côte à côte sont huilées pour offrir une glisse parfaite aux amateurs de " back up ", de " strike ", de quilles et de râteaux. Les écrans de marque donnent les scores jusqu'à huit joueurs. Il est nécessaire d'échanger ses chaussures : plus de trois cents paires de toutes tailles sont à disposition. Les billards se déclinent en mode " loisir " (huit table US de 2,6 mètres) et " compétition " (huit pools anglais et quatre tables US de 2,8 m). Ouvert tous les jours de 12 h à 2 h du matin (3 h le week-end).

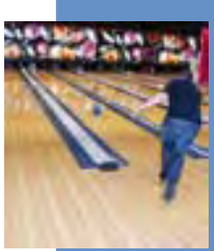

• Renseignements : 01 30 49 05 86

Laser Quest

Bienvenue au royaume du Laser Quest, un jeu d'action dont vous êtes le héros. Une partie dure 20 minutes. Muni d'un gilet et d'un pistolet laser totalement inoffensif, vous partez en mission dans un labyrinthe de 900 m². Entre lumière noire et fumigènes, jeux de lumière et ambiances sonores, vous devez toucher le plus grand nombre de personnes en évitant les tirs des autres joueurs. A la fin de la partie vous recevez une fiche de score qui vous permettra de comparer votre performance avec vos coéquipiers et adversaires. Ouvert tous les jours, de 14 h à minuit (2 h du matin vendredi et samedi)

• Renseignements : 01 30 49 05 50

Le golf

Le " Village des Loisirs " propose un pôle restauration riche de plusieurs enseignes. Le restaurant Le Golf est l'une d'elles. Il explore les cuisines du monde : wok chinois, japonais, fruits de mer, pizzas et grillades… Une grande diversité de plats et de saveurs : nems au poulet, raviolis aux crevettes, sashimi saumon, sushi, pizza orientale… Le buffet, différent le midi et le soir, vous permettra de vous servir à volonté. Par ailleurs, la maison propose des plats à emporter. Le Golf est ouvert tous les jours, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 23 h.

• Renseignements : 01 30 49 09 96

Dossier

Tri : poursuivons notre effort

Alors qu'il est quotidiennement recommandé d'adopter d'indispensables " éco-gestes " pour préserver notre environnement, il s'agit de ne pas oublier les plus élémentaires. Certains sont facilement à notre portée, comme le tri des déchets ménagers, pratiqué à Maurepas dès 1993. Rappel des différents types de déchets et de leur mode de collecte.

Les possibilités de tri sont multiples : collecte sélective en porte à porte, apport volontaire à la déchetterie ou dans les conteneurs (de haut en bas, de gauche à droite).

Des centres d'apport volontaire sont implantés dans toute la ville. Vous pouvez y déposer, selon les cas, le verre, le papier, les emballages et les déchets non recyclables (contenus des sacs noirs). Ici, avenue de Langres.

3 questions à
Bertrand Xardel
Conseiller municipal délégué à la Propreté de la Ville, au Tri sélectif et à la Déchetterie

Maurepas a été parmi les premières communes à trier ses déchets. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Maurepas fait partie des communes reconnues pour leur " Agenda 21 " ; des villes particulièrement attentives à tout ce qui touche au développement durable et qui mettent en œuvre les moyens nécessaires tant pour le favoriser que pour le préserver. Notre environnement étant au cœur de notre action, le tri sélectif est un de ces moyens ; notre commune met à la disposition de ses habitants un riche éventail de possibilités pour trier. Grâce aux collectes en porte à porte et aux apports volontaires, pour un nombre croissant de types de déchets, les Maurepasiens peuvent s'investir activement en faveur de l'environnement. Par le recyclage, qui permet d'économiser des matières premières, en particulier celles qui ne sont pas renouvelables, comme le pétrole, ou par la valorisation énergétique, qui produit de l'électricité et de la chaleur à partir des déchets non recyclables, nous sommes des acteurs engagés au service des générations futures.

Quelle est l'évolution des différents déchets ?

Le volume des encombrants, des déchets verts et des emballages en porte à porte est en légère progression, tout comme le verre et les journaux/magazines dans les conteneurs. Les emballages ménagers, collectés en porte à porte, sont passés de 399,08 tonnes, en 2006, à 419,8 t en 2008, et les journaux-magazines de 387,69 t à 434,5 tonnes. La contrepartie d'un tri de bonne qualité est la diminution des ordures ménagères, jetées dans les sacs noirs : leur tonnage diminue doucement, mais de façon régulière : de 5 117,98 t en 2006 à 4 851,90 t en 2008 ; ce qui signifie que nous sommes sur la bonne voie.

Que pouvons-nous encore améliorer ?

Les chiffres montrent qu'il ne faut pas relâcher l'effort et l'implication de la population, sur ce plan, est exemplaire. Nous pouvons faire mieux avec la récupération des emballages. Pour recycler plus et mieux, il faut garantir la qualité des matières, d'où la nécessité d'être vigilants sur le contenu placé dans les sacs jaunes, collectés le mercredi. Les erreurs de tri nous exposent à un rejet de la totalité du sac ! C'est vraiment dommage de perdre ainsi de la matière première recyclable. Il est donc conseillé d'opter pour le sac noir lorsqu'on ne sait pas si l'emballage pourra être réutilisé. A ce sujet, la Ville met à la disposition de tous un très instructif Guide du tri sélectif.
Le verre et les journaux/magazines apportés dans les conteneurs pourraient également être mieux triés. Enlevez les bouchons et les couvercles !
On peut aussi être vigilants sur le verre jeté dans les sacs noirs. Le verre est le matériau qui se recycle totalement. A ce titre, il est très précieux. Une étude nationale montre que le verre représente encore de l'ordre de 20 kg par habitant par an dans les ordures ménagères.
Par ailleurs, la Ville va poursuivre ses actions de sensibilisation de la population, avec l'aide d'Eco-Emballages, son partenaire historique, et sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du tri dans les Agendas 21 scolaires qui seront mis en place. La création d'une collecte des aiguilles médicales est également à l'étude.

Pour chaque d

Eteindre la lumière lorsqu'on sort d'une pièce, ne pas laisser couler l'eau du robinet lorsqu'on se lave les dents, transporter ses achats dans des sacs réutilisables en bannissant les sacs de caisse, utiliser des piles rechargeables… : en quelques années, notre quotidien s'est peuplé de recommandations à visées environnementales, destinées à économiser l'énergie et les matières premières. Parmi ces gestes " bons pour la planète ", il en existe un pratiqué depuis une quinzaine d'années dans notre commune : il s'agit du tri des déchets ménagers pour les recycler et les valoriser.

Le tri est aujourd'hui incontournable. Valoriser nos déchets permet de protéger notre environnement (finies les décharges à ciel ouvert ou les dépôts sauvages dans la nature) et aussi de limiter la consommation de matières premières (comme par exemple le pétrole, une énergie non renouvelable, utilisé pour les plastiques). Les bouteilles en verre servent à fabriquer du verre, les papiers ou cartons sont transformés en pâte à papier, l'aluminium des barquettes ou canettes de boissons est recyclé, par exemple en pièces de voiture…
Tout comme l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, le traitement des déchets ménagers est de la responsabilité des communes. Maurepas agit directement, par le biais d'un prestataire, pour les collectes. Dans le cadre du Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie (SIDOMPE), dont elle est adhérente, Maurepas assure également le recyclage des emballages, du verre, des journaux-magazines et l'incinération des ordures ménagères (valorisation énergétique).

L'Éco-Bus vous donne rendez-vous devant l'Hôtel de Ville toute la matinée du 2e et 4e samedi de chaque mois pour déposer les déchets ménagers spéciaux et toxiques.

Les déchets verts sont collectés à votre porte jusqu'au mardi 1er décembre inclus et reprendront au printemps.

échet, une collecte et un traitement

Pour chaque type de déchet, il existe un système de collecte.

Le Porte à porte

• Les sacs noirs et jaunes

Pour les déchets les plus usuels, une collecte est organisée toute l'année en porte à porte. Vous devez sortir les sacs la veille, à partir de 18 h.
Les sacs noirs sont ramassés le lundi et le jeudi pour le secteur 1 et le mardi et vendredi pour le secteur 2 *(les secteurs sont en page 12)*.
Les sacs noirs sont destinés aux résidus des activités domestiques (reliefs des repas, couches, mouchoirs en papier utilisés…) Ils sont distribués en mars et en octobre. Des sacs de 100 et 130 litres, pour les locaux de propreté (habitat collectif) ; des rouleaux de 30 sacs de 30 litres pour les particuliers (habitant individuel).

Les emballages recyclables, placés dans les sacs jaunes, sont collectés tous les mercredis de l'année.

Les sacs jaunes sont collectés tous les mercredis de l'année dans toute la ville. Ces sacs reçoivent les emballages recyclables (plastique, carton, métal), à l'exclusion de tout autre déchet.
Sont concernés les bouteilles et les flacons en plastique (eau, soda, soupe, vinaigre, assouplissant…) avec les bouchons en plastique, les briques alimentaires (lait, vin, soupe, jus de fruits…), les boîtes et les suremballages en carton (sucre, céréales, surgelés…), les bidons de sirop en métal, les bombes aérosols (sauf produits toxiques), les canettes, les barquettes et les boîtes de conserves vides, les couvercles.
Videz tous les emballages d'éventuels résidus, mais ne les lavez pas. Ecrasez les bouteilles en plastique.

Ne mettez pas dans les sacs jaunes : les films et les sacs en plastique, les petits emballages en plastique ou en polystyrène, les bidons de produits toxiques. En cas de doute, mettez les déchets dans le sac noir. Il n'existe aucune exception à cette règle.
Les sacs jaunes sont distribués directement à la population deux fois par an, en mars et en octobre. Un rouleau de sacs de 50 litres est destiné aux particuliers. Des rouleaux de sacs de 110 litres pour les gardiens, dans les locaux de propreté. Les nouveaux habitants peuvent se rendre à l'Hôtel de Ville, (Services Techniques, secteur de l'Environnement) pour s'équiper et s'informer.

• Les encombrants

Les objets encombrants (tables, fauteuils, armoires…) sont collectés en porte à porte six fois dans l'année : le 2e jeudi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

• Les déchets verts

Les déchets verts, que vous devez sortir la veille à partir de 18 h, sont collectés le lundi en secteur 1 et le mardi en secteur 2 (lire par ailleurs le tableau des secteurs). Cette collecte, commencée, le lundi 23 mars 2009, s'interrompra le mardi 1er décembre, la période hivernale réduisant drastiquement les déchets végétaux, pour reprendre en mars 2010. Elle est réservée aux petites quantités. Seuls les branchages conditionnés en fagots d'un mètre de long environ sont collectés.

Des sacs en papier biodégradables sont distribués en une seule fois au mois de mars : 37 sacs sont distribués par foyer pour les 37 semaines de ramassage. Si vous portez ces sacs à la déchetterie, il est possible de vider leur contenu dans la benne adéquate et donc de les réutiliser.

L'apport volontaire

Pour vous débarrasser du verre et des journaux-magazines, des déchets verts et des produits toxiques, il est possible de les apporter dans des endroits prévus à cet effet. C'est ce que l'on nomme l'apport volontaire.

• Les conteneurs sur la voie publique

Lire en page 12.

• L'Éco-Bus

Deux matinées par mois, le 2e et le 4e samedi, l'Eco-Bus stationne devant l'Hôtel de Ville pour la collecte des déchets ménagers spéciaux. Vous pouvez déposer : piles et batteries, Huiles et filtres à huile, peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires et pesticides, produits d'entretien dangereux, ampoules, tubes fluorescents, cartouches d'encre, radiographies.

• La déchetterie

Lire en page 13.

Contact : Service municipal de l'Environnement.
Tél. : 01 30 66 54 90.

Des centres d'apport volontaire à votre service

Conteneurs pour le papier et le verre récemment installés rue de Chevreuse, devant le club de tennis. Il s'agit d'un nouveau type de conteneur, semi-enterré, plus pratique car plus facilement accessible (ouverture plus large et moins haute).

Soixante et onze conteneurs sont accessibles sur trente-quatre sites installés dans toute la commune : trente-cinq conteneurs pour les journaux, trente-trois pour déposer le verre, deux pour les emballages et un pour les ordures ménagères. En surface ou enterrés (près de la moitié le sont), ils demeurent à votre disposition toute l'année. Un conseil néanmoins : lors du dépôt du verre, respectez la tranquillité du voisinage avant 8 h et après 22 h.

Qu'est-ce qu'un déchet?

Il existe une définition très précise (article L. 541-1 du Code de l'environnement) : " Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou bien, plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ".

Porte à porte : deux secteurs de collecte

> Secteur 1 : Le Bois de Maurepas, le Bois Joli, les Bessières, la Marnière, le Village, Villeneuve, les Bruyères, le Parc au Loup, les Louveries.
> Secteur 2 : La Malmedonne, le Centre, le Bois de Nogent, les Promenades, les Sept Mares, les Friches, la Villeparc, l'Agiot.

En savoir plus

La médiathèque Le Phare propose plusieurs ouvrages sur le tri et le recyclage.

- *Les déchets*, de Jean-François Noblet ; ed. Milan jeunesse. Documentaire pour enfant.
- *Les déchets : les éliminer, les revaloriser, les éviter.* DVD tout public ; conférence enregistrée dans le cadre de l'Université de tous les savoirs.
- *Découvrir le recyclage et la récup'*, de Pascale d'Erm ; éd. Glénat. Documentaire pour adultes.
- *Je trie les déchets pour les recycler*, de Jean-René Gombert ; éd. L'élan vert. Documentaire pour enfant.

	Verre	Emballages	Ordures	Journaux
Rue Lieutenant-Levet	1			1
Rue du Petit Pont	1			1
Place Broërec	2			2
Centre Nautique	2			2
Place du Doubs	1	1		1
Maternelle Cité Centre	1			1
Rue de Savoie	1			1
Avenue de Langres	1	1	1	2
Square de la Marche	3			2
Avenue de Touraine	1			1
Déchetterie	2			2
Allée du Bois de Nogent	1			1
Square du Lyonnais	1			1
Rue de Mercantour	1			1
Rue de Provence	1			1
Avenue de l'Iroise	1			1
Avenue de Normandie	1			1
Avenue du Vivarais	1			1
Rue du Raz	1			1
Allée de l'Aube	1			1
Rocade de Camargue	1			
Rue de Bassigny	1			1
Avenue de Sologne				1
Avenue des Marjolaines	1			1
Square du Charolais	1			1
Stade du Bout des Clos	1			
Avenue de Picardie				1
Parking école Chapiteau				1
Parking des Sept Mares	1			1
Allée du Cezallier				1
Allée de la Marnière				1
Club de tennis	1			1
Square du Jurançon	1			

En vert : les conteneurs enterrés.

Vous pouvez jeter vos déchets verts dans les bennes prévues à cet effet.

Déchetterie, mode d'emploi

Si vous avez manqué le jour de la collecte ou si vous avez de gros volumes à évacuer, la déchetterie de Maurepas, 4, rue Alfred-Kastler, dans la zone de Pariwest, vous est ouverte gratuitement, sur justification du domicile (quittance gaz, électricité…). Outre les Maurepasiens, les habitants de Coignières, Jouars-Pontchartrain, Le Tremblay-sur-Mauldre et Saint-Rémy-l'Honoré peuvent accéder à la déchetterie. Les artisans et commerçants s'acquittent d'un droit d'accès de 20 €/m3. Tous ceux qui se présentent sont accueillis par des gardiens disponibles et compétents.

Les déchets apportés à la déchetterie sont ensuite acheminés vers les filières de recyclage et de valorisation. Par exemple, les déchets verts seront transformés en compost végétal, le verre sera réutilisé pour fabriquer des bouteilles…

Vous pouvez apporter :

> Les ferrailles (tuyaux, tôles, vieux vélos…)
> Les gravats (parpaings, carrelages, briques…)
> Les déchets végétaux (tailles de haies, arbres et arbustes, tontes de pelouses, broussailles…)
> Les cartons (emballages de matériel, cartons de déménagement…)
> Le bois (planches, vieux meubles, découpes de menuiserie…)
> Les batteries automobiles
> Les huiles de vidange
> Les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)
> Les lampes (nouvelles générations) et tubes néons
> Le verre
> Les journaux, magazines, prospectus…
> Les chiffons, vêtements, textiles…
> Les déchets qui ne peuvent pas être déposés dans aucune autre benne.

Récupération des déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E) et des ampoules.

Artisans et commerçants peuvent également accéder à la déchetterie.

Du côté des horaires…

Jusqu'au 15 octobre, la déchetterie est ouverte selon les horaires suivants :
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Dimanche, de 10 h à 19 h.

Du 16 octobre au 14 mars, la déchetterie est ouverte selon les horaires suivants:
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, de 210 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Dimanche, de 10 h à 18 h.

Fermeture le mardi, le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai. Contact : 01 30 79 20 00

L'agenda du mois

Jusqu'au 7 novembre

Exposition, " A la découverte du manga ".

Médiathèque Le Phare

Jusqu'au 8 novembre

Exposition : " Portraits d'étangs " par Magali Molis

Du lundi au samedi, de 10h à 12h, et sur rendez-vous au 06 22 51 36 94

Le Cèdre

Vendredi 2 octobre

• De 14 h à 17 h
Permanence info-énergie
(inscription obligatoire)

Hôtel de Ville

• A 20 h 30, " Kiemsa "

Café de la plage

Samedi 3 octobre

• De 14 h à minuit,
Jeux en réseau

Espace Multimédia Le Mulot

• De 14 h 30 à 16 h 30.
Atelier d'initiation à " l'art du manga "

Réservation obligatoire

Mille Club

• A 9 h
Accueil des nouveaux Maurepasiens

Hôtel de Ville

• A 10h30
" Samedis Bleus ",

Pour les 6-18 mois.
Réservation obligatoire.

Médiathèque Le Phare

• A 20 h 30
Master Class batterie, guitare métal.
Entrée libre sur inscription

Café de la plage

Dimanche 4 octobre

Foire au troc, toute la journée

Centre ville

• A 15 h
Concert des musiciens de Tirat-

Carmel et de Maurepas

Hôtel de Ville

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

" Ensemble, créons notre projet pour Maurepas "

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans sa deuxième phase, avec la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). A ce stade, il s'agit d'un document de travail ; il sera enrichi par les remarques et propositions de la population, qui est conviée à la réunion publique qui se tiendra le jeudi 15 octobre, à 20 h 30, à l'Hôtel de Ville.
Ce rendez-vous occupe une place importante dans la large concertation organisée depuis six mois pour concevoir notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est un document d'urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS). Il définira les évolutions de la ville pour la prochaine décennie ; il donnera une vision globale de Maurepas, en traitant simultanément de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements urbains.
Le projet du PADD intègre les remarques et suggestions émises lors des réunions publiques. Les Maurepasiens (-siennes) se sont exprimés (-es) pour faire part de leur expérience de la ville, de leurs aspirations et de leurs attentes. L'ensemble de leurs interventions est venu compléter le diagnostic, qui a constitué la première phase du PLU, et nombre de remarques ont nourri la réflexion. Ce projet de PADD est donc le fruit de l'expertise technique de l'agence d'urbanisme qui assiste la Ville, du Service municipal de l'Urbanisme, du travail des élus municipaux et de la population. ■

Le Plan Local d'Urbanisme est au service de la qualité de vie à Maurepas.

Semaine du goût

Des déjeuners hauts en couleur

Cette année, la Semaine du Goût fête son 20e anniversaire ! Ail, persil, paprika, origan, cumin, cannelle… Les épices et les herbes aromatiques seront à l'honneur dans les menus de la restauration scolaire, du lundi 12 au vendredi 16 octobre. Voici les 5 menus proposés par la Société d'Économie Mixte de Maurepas (Semau), prestataire de la Ville.

- **Lundi 12 :** salade de tomates et maïs persillée, émincé de dinde Tandoori, pommes de terre à l'ail, lait aromatisé à la fraise, tarte à la rhubarbe ;
- **Mardi 13 :** dés de concombres au paprika, fricandeau d'agneau au cumin, semoule couscous au curcuma, lait aromatisé à la grenadine, pomme à la cannelle ;
- **Mercredi 14 :** pizza à l'origan, steak haché sauce béarnaise (estragon), tomate cuite au romarin et pommes noisettes, lait aromatisé à l'orange, sandwich sucré au pain d'épice ;
- **Jeudi 15 :** salade de pâtes au basilic, émincé de porc au gingembre, courgettes sautées aux herbes de Provence, lait aromatisé framboise, salade de fruits frais à la menthe ;
- **Vendredi 16 :** carottes râpées à la ciboulette, filet de saumon sauce à l'aneth, riz safrané, lait aromatisé à la menthe, fromage blanc à la vanille.

Buffet : à la découverte des fruits et légumes bio

Depuis la rentrée, les fruits proposés à la cantine sont biologiques ! Le buffet, qui fait découvrir les fruits et des légumes dans les écoles maternelles et primaires de Maurepas, passe lui aussi au bio ! Avec le concours de la Semau, nos enfants vont bénéficier de fruits et de légumes produits dans le respect de l'environnement et des consommateurs.
La première animation de l'année scolaire 2009/2010 s'est déroulée le mardi 29 septembre dans les écoles maternelle et primaire de l'Agiot.

Voici le calendrier des prochains rendez-vous :
Mardi 20 octobre, maternelle des Bessières ;
Mardi 17 novembre, primaire des Bessières ;
Mardi 1er décembre, maternelle et primaire des Coudrays ;
Mardi 12 janvier 2010, maternelle et primaire des Friches ;
Mardi 26 janvier, primaire de La Tour ;
Mardi 9 février, maternelle et primaire de la Malmedonne ;
Mardi 16 mars, maternelle et primaire de la Marnière ;
Mardi 30 mars, maternelle de la Haute Futaie ;
Mardi 13 avril, maternelle de Cité Centre ;
Mardi 11 mai, maternelle de Villeparc ;
Mardi 25 mai, maternelle du Chapiteau.

Cross de Maurepas
samedi 17 octobre

Nadine, fidèle au cross et à la nature

La Maurepasienne Nadine Vitard s'entraîne activement en vue de sa participation aux 12 km du cross, une épreuve qu'elle court en moins d'une heure.

C'est une fidèle du cross de Maurepas, organisé par l'Office municipal des Sports (OMS), qui sera au départ de la 13e édition. Elle affiche au moins dix participations, courues en moins d'une heure, ce qui la place dans le haut du tableau de sa catégorie. Cette Maurepasienne d'adoption est arrivée « *par hasard de la baie du Mont Saint-Michel en 1996* » mais éprouve " *un vrai bonheur à vivre ici, dans un environnement proche de la nature offrant de nombreux services* ".

Samedi 17 octobre, elle relèvera le défi des 12 km. Elle ne prend pas l'épreuve à la légère : elle a soigné sa préparation physique en participant récemment au semi-marathon de Bois d'Arcy et à la course Paris-Versailles. " *Ici, c'est le parcours sur lequel je m'entraîne toute l'année mais cela n'enlève rien à sa difficulté !* " explique-t-elle. Toute l'année, elle court quatre fois par semaine : le mardi et le jeudi, à l'heure de la pause déjeuner, avec ses collègues de Renault, à Guyancourt, et plus longuement le samedi et le dimanche, à Maurepas.

Le cross de Maurepas est composé de deux épreuves, 12 et 6 km, dont le départ est donné simultanément. Depuis sa première participation en 1997, Nadine a toujours plaisir à courir " *dans une bonne ambiance, avec un cross bien organisé, dans un cadre magique* ". Les circuits, qui font honneur à notre forêt, sont balisés et des commissaires de course veillent à la sécurité des concurrents et au bon déroulement de l'épreuve. Des postes de ravitaillements (eau, sucre, orange, citron) sont positionnés sur le parcours. Un médecin du sport est également présent au départ et à l'arrivée. Les douches et vestiaires sont mis à la disposition des concurrents.

Aujourd'hui, Nadine privilégie les " trails ", courses se déroulant en pleine nature, en évitant au maximum les parcours asphaltés. Celle qui se définit comme " *une sportive amoureuse de la nature* " a récemment pris part aux trails de Chevreuse et de La-Queue-lez-Yvelines.

Pour tous ceux qui voudraient s'aligner au départ, Nadine conseille en priorité de s'entraîner régulièrement, au moins deux fois par semaine, plusieurs mois avant l'épreuve ! Il est recommandé de soigner son alimentation dans la semaine précédente, de prendre un bon petit-déjeuner une heure et demie avant le départ, de bien s'hydrater et de ne pas oublier de se ravitailler à mi-parcours pour un " coup de fouet " salvateur.

Côté équipement, une excellente paire de chaussures est à prévoir (modèle " running "). " *Elles doivent apporter un bon amorti pour prendre soin des articulations* " explique Nadine. Il est aisé à présent de se procurer des modèles à un tarif abordable. Pour la tenue, penser à ne pas trop se couvrir, à choisir des vêtements de course (cuissard et débardeur) bien ajustés.

Nadine conclut : " *C'est un cross difficile : les chemins ne sont pas toujours secs, le parcours est vallonné ; dans certaines parties, les pieds manquent d'équilibre... Il ne faut surtout pas s'emballer dans la descente de la Courance, sinon on le paye…* " L'idéal est de s'accrocher aux pas d'un coureur qui " roule " bien… comme Nadine, par exemple ! ■

S'inscrire au cross

Les épreuves sont ouvertes à tous, licencié(e)s et non licencié(e)s. Il est nécessaire d'être âgé au minimum de 15 ans pour courir les 6 km et de 17 ans pour les 12 km. L'accueil et la remise des dossards se déroulent à partir de 9 h sur le mail en face du marché. Les inscriptions et la remise des dossards prennent fin 15 minutes avant le départ. Les concurrents devront se placer sous les ordres du starter au plus tard 10 minutes avant le départ. Le départ sera donné précisément à 10 heures. Outre un bulletin d'engagement rempli, il est nécessaire de fournir un certificat médical datant de moins de trois ans de " non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition " ou une photocopie de la licence pour toutes personnes licenciées (quel que soit le sport). Il vous faudra aussi remettre un chèque de 4 € à l'ordre de l'OMS (si inscription avant le 17/10/09) ou de 5 € le jour du cross. Un T-shirt sera offert à chaque participant par l'OMS. Les commerçants du marché offrent des bons d'achat pour récompenser les premiers.

Renseignements et inscriptions :
01 30 51 01 33
oms@maurepas.net
Téléchargez le bulletin d'engagement :
www.maurepas.net

L'agenda du mois

Mercredi 7 octobre

A 11 h et 17 h, l'heure du conte. Kamishibai : " Le chat et le diable ".

Médiathèque Le Phare

Jeudi 8 octobre

A 14 h 30, conférence de Juan-Carlos Morales : " Du Bel Canto au Vérisme "

Conservatoire, salle Ravel

Vendredi 9 octobre

A 20 h 30, Catch impro

Café de la plage

Samedi 10 octobre

• De 8 h 30 à 13 h, Eco Bus (collecte des déchets ménagers spéciaux)

Devant l'Hôtel de Ville

• De 14 h 30 à 16 h 30, atelier d'initiation à " l'art du manga ". Réservation obligatoire

Tridim

• A 20 h 30, " Fanny Krief " ; " Miliana "

Entrée libre

Café de la plage

Dimanche 11 octobre

Toute la journée, brocante mensuelle.

Halle couverte

Du lundi 12 au mercredi 28 octobre

Exposition de photos d'atelier, fabrication de marionnettes

Aux jours et heures des spectacles et accueils-billetterie

Espace Albert Camus

Mercredi 14 octobre

A 11 h et 17 h, l'heure du conte. Conte traditionnel.

Médiathèque Le Phare

Jeudi 15 octobre

A 20 h 30, réunion publique

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Hôtel de Ville

L'agenda du mois

Vendredi 16 octobre

De 14 h à 17 h, permanence info-énergie et urbanisme

(inscription obligatoire)

Hôtel de Ville

Samedi 17 octobre

• A partir de 9 h

Cross de Maurepas

Organisé par l'Office municipal des Sports

Sur le mail, en face du marché

• A 10 h 30

Samedis Bleus : Kamishibai : " Le chat et le diable ".

Pour les 2-5 ans. Réservation obligatoire

Médiathèque

• De 14 h 30 à 16 h 30

Atelier d'initiation à " l'art du manga ".

Réservation obligatoire

Médiathèque Le Phare

• A 20 h 30

" 7 Weeks " ; " I am a Monster "

Café de la Plage

• A 20 h 45

Mon Pinocchio

Espace Albert Camus

Mercredi 21 octobre

A 11 h et 17 h, l'heure du conte.

Raconte-tapis : " Poule plumette ".

Médiathèque Le Phare

Jeudi 22 octobre

A 20 h 45, réunion du Conseil municipal

Hôtel de Ville

Vendredi 23 octobre

A 20 h 30, " Aerolamifa Productions "

Entrée libre

Café de la plage

Samedi 24 octobre

• Vacances scolaires jusqu'au mercredi 4 novembre inclus.

• De 8 h 30 à 13 h Eco Bus

(collecte des déchets ménagers spéciaux)

Devant l'Hôtel de Ville

• A 20 h 30, Bœuf

Entrée libre

Café de la Plage

Espace Albert Camus

Le monde des marionnettes

La saison culturelle 2009/2010 à l'Espace Albert Camus commence par une découverte du théâtre de marionnettes, un art populaire qui s'adresse aux publics de tous âges et de toutes origines.
La " Compagnie Jean-Pierre Lescot " sera sous le feu des projecteurs avec un spectacle à voir en famille, une exposition et un stage de théâtre d'ombres pour adultes.
Le samedi 17 octobre, à 20 h 45, la " Compagnie Jean-Pierre Lescot " proposera Mon Pinocchio, un spectacle vivant à voir en famille (enfants à partir de 8 ans). Adaptation de l'œuvre de Carlo Collodi, ce spectacle est mis en scène en théâtre d'ombres et de papier, au cœur même des techniques de l'enchantement.
Un banal morceau de bois sculpté par un vieux menuisier dans la solitude de son échoppe. Et voilà que sous la main qui le travaille, une voix se fait entendre et demande à vivre. Pinocchio, enfant-pantin, rebelle, part à la découverte du monde, avance avec tous les risques qui le menacent : froid, faim, solitude, tromperie…
L'exposition explore l'envers du décor : photos d'atelier, fabrication de marionnettes… Elle sera visible dans le hall de l'Espace Albert Camus, du 12 au 28 octobre, aux jours et heures des spectacles et accueils billetterie.
Le stage de théâtre d'ombres s'adresse à des adultes. Après un survol de l'histoire du théâtre d'ombres, ses esthétiques et différentes techniques, seront abordés les points essentiels de la fabrication et la manipulation d'une silhouette en théâtre d'ombres : l'écran, la source lumineuse, la silhouette elle-même et le manipulateur. Les participants seront amenés à fabriquer et à apprendre à manipuler leur silhouette. Rendez-vous est donné mardi 27 et mercredi 28 octobre, de 10 h à 17 h, à l'Espace Albert Camus. Douze stagiaires peuvent être encadrés. Inscriptions au 01 34 82 63 44. ■

Mon Pinocchio, un spectacle à voir en famille le 17 octobre. (Photo DR.)

Café de la plage

Une rentrée en fanfare

Le Café de la Plage, café spectacles qui diffuse les musiques actuelles à Maurepas, a rouvert ses portes pour une nouvelle saison pleine de promesses. Après la soirée d'ouverture (lire en page 5), puis la soirée anniversaire fêtant les 15 ans d'existence, le Café propose pas moins de sept rendez-vous en octobre.

Les amateurs de rock festif ont rendez-vous avec le groupe " Kiemsa ", le vendredi 2, à 20 h 30. Entrée de 6 € à 11,55 €.
Le samedi 3, à 20 h 30, c'est une classe de maître (" master class ") consacrée à la batterie et à la guitare métal qui sera dirigée par deux musiciens du groupe " Pitbull in the Nursery ". Entrée libre.
Inscriptions au Cobalt, tél. : 01 30 50 66 83 ; au Café de la Plage, tél. : 01 30 50 90 40.
Le vendredi 9, à 20 h 30, " Catch Impro ", avec la compagnie " Enfonce le Clown ". Des sets d'improvisation qui n'engendrent pas la mélancolie… Entrée de 6 € à 11,55 €.
La musique folk, avec " Fanny Krief ", et la musique pop, avec " Miliana ", seront à l'honneur le samedi 10 octobre, à 20 h 30. Entrée libre.
Le samedi 17, à 20 h 30, la soirée sera " metal stoner " avec les groupes " 7 Weeks " et " I am a monster ". Entrée de 6 € à 11,55 €.
La maison de production " Aerolamifa ", spécialisée dans le rap, présentera ses artistes le vendredi 23, à 20 h 30. Entrée libre.
Le samedi 24, à 20 h 30, amateurs et professionnels font le " bœuf " sur la scène du Café de la Plage. Place à l'improvisation pédagogique ! Entrée libre. ■

http://cafeplage.maurepas.net

Médiathèque Le Phare, Mille Club, Tridim

Mangas : la BD à la mode japonaise

D'octobre à décembre, le manga sera dans tous ses états à la Médiathèque Le Phare. Cette " BD made in Japan " vous est totalement inconnue ? Partez à sa rencontre au travers de d'une première exposition, " A la découverte du manga ", du 28 septembre au 7 novembre 2009.
Shôjo, Shônen… un vocabulaire que seuls les fans comprennent… Venez vous aussi apprendre à parler " manga " au travers d'une seconde exposition, " Les Mangas ", du 9 au 28 novembre 2009.
Mais qu'est-ce que mes enfants y trouvent d'intéressant ? Vous vous posez souvent cette question ? Alors la dernière exposition " Mieux comprendre le manga " vous éclairera. Venez la découvrir du 30 novembre au 19 décembre 2009. Cette exposition sera également présentée au Tridim du 28 septembre au 3 octobre 2009.
Vous rêvez de devenir Mangaka professionnel ? Pour une première approche de la création d'un manga, venez participer à des ateliers d'initiation à cet art du dessin. Vous avez le choix des dates et des lieux : le samedi 3 octobre 2009, de 14 h 30 à 16 h 30, au Mille club ; le samedi 10 octobre 2009, de 14 h 30 à 16 h 30, au Tridim ; le samedi 17 octobre 2009, de 14 h 30 à 16 h 30, à la Médiathèque Le Phare.

Vous êtes un fan inconditionnel de mangas ou de jeux vidéo ? Alors, créez le costume de votre personnage favori et participez au défilé de " Cosplay " qui aura lieu à la Médiathèque Le Phare le samedi 28 novembre 2009, de 14 h 30 à 16 h 30. Vous remporterez peut-être le prix du meilleur costume ou de la meilleure représentation scénique en incarnant à la perfection votre héros fétiche !
Pendant ces trois mois, les enfants (et les parents) pourront, aux horaires d'ouverture de la médiathèque, s'amuser à se prendre en photo dans le corps d'un de leur personnage préféré !
Un parcours manga se déroulera au Mille Club pendant cette période.
Renseignements au 01 34 61 20 93
Toutes les animations sont gratuites. Il est impératif de s'inscrire auprès des structures (contacts à la fin de l'agenda). ■

Jumelage Tirat-Carmel et Maurepas dans le vent

L'orchestre de Tirat-Carmel sera en visite à Maurepas du 1er au 5 octobre.
Cette visite est organisée par la Ville de Maurepas et son Conservatoire, avec la participation de l'Association Juive de Maurepas et des Environs (AJME) et le Comité de Jumelage de Maurepas (CJM) pour l'hébergement des musiciens et des accompagnants.
L'orchestre de Tirat-Carmel, formé par trente-huit instrumentistes de 12 à 18 ans, est composé d'instruments à vents et de percussions. Il est dirigé par Menachem Grodjinski.
Un concert ouvert à tous est organisé le dimanche 4 octobre, à 15 h, à l'Hôtel de Ville.
Au programme
Première partie : le " Brass Band de Maurepas ", dirigé par Pascal Treuberd, avec Hervé Rouland, Sylvain Lirsac, Arthur Montrobert, Maximilien Simon, Jean-Loup Milhorat, Jean-Claude Ussuglio, Olivier Marcy, Thomas Pearson-Py, Corinne Langlois, Augustin Durfort, Amandine Valtat, Hervé Miclot.
Fanfare pour huit trompettes de René Jacob ;
Un monde étrange de Telman ;
Zapping de Pierre Dutot ;
Remenber de Pierre Dutot ;
Songe et Fanfare de Telman ;
Fusion de Telman.
Deuxième partie : l'Harmonie de Tirat -Carmel.
Into The Storm de Robert W. Smith ;
Choral and Rock-Out de Ted Huggens ;
Hercules : the Legendary Journey de Joseph LoDuca ;
A Trumpeter's Lullaby pour trompette solo de Leroy Anderson ;
Autumn Leaves (Les Feuilles Mortes) pour sax alto solo de Joseph Cosma ;
Hava Nagila (Let's rejoice), traditionnel hébreu
Freilachs, pour clarinette solo, traditionnel Klezmer ;
Os Passaros do Brasil de Kees Vlak.

L'agenda du mois

Dimanche 25 octobre

Changement d'heure

Passage à l'heure d'hiver. Retardez vos montres d'une heure : à 3 h du matin, il sera 2 h.

Mardi 27 et mercredi 28 octobre

Stage de théâtre d'ombres

Espace Albert Camus

Mercredi 28 octobre

A 11 h et 17 h, l'heure du conte.

Kamishibai : " Kami Amidou ".
Médiathèque

Carnet d'adresses

Café de la plage : place Jean Moulin, 01 30 50 90 40

Conservatoire : 4, rue de la Beauce

Espace Albert Camus : 4, rue de la Beauce.
Réservations : 01 34 82 63 44

Hôtel de Ville : place d'Auxois. 01 30 66 54 81 (inscription permanence urbanisme) ; 01 30 66 54 31 (inscription permanence info-énergie)

Le Cèdre : 9, place des Buttes

Médiathèque Le Phare : place de Bretagne.

Réservations : 01 30 16 02 40

Mille Club : avenue de Normandie,

01 34 61 20 93

Tridim : place Henstedt-Ulzburg,

01 30 50 66 81

Espace multimédia Le Mulot : 4, rue de la Beauce,
01 30 51 34 70

Matinée dansante de la FNACA

Pour fêter l'Armistice de 1918, le comité de Maurepas de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) organise une matinée dansante le dimanche 15 novembre 2009, à partir de 14 heures. Ce traditionnel bal de la Madelon sera animé par Jacky Clairval à la Salle des Fêtes (Pariwest, rue Evariste-Galois). Ouvert à tous.

Renseignements et réservations, jusqu'au 9 novembre, au 01 30 50 23 93.

la LETTRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

ENSEMBLE POUR UN ÉQUILIBRE À MAUREPAS

TOUTE VÉRITÉ NE SERAIT- ELLE PAS BONNE À DIRE ?

Le maire a cru bon se disculper dans sa réponse en page 19 du précédent Maurepas Actualités n°104 de septembre 2009 en proclamant que sa hausse d'impôt (de plus d'un million d'euros) était digne d'une politique courageuse..., dynamique..., d'investissement... !!!

La particularité de sa gestion est qu'il oublie délibérément (après avoir décidé d'arrêter les travaux qu'il avait programmés pour justifier cette hausse) de faire supprimer l'impôt qu'il a infligé aux Maurepasiens alors que la baisse de ses recettes face à la crise n'est toujours que d'environ 150 000 € (voir notre article en page 22 du Maurepas Actualités n° 102 de mai 2009).

En réalité, nous allons tous payer, dès à présent, un impôt supplémentaire sans aucune contrepartie !

Si, comme il ose l'affirmer, Maurepas est très peu endettée et ne connaît aucun souci de trésorerie, pourquoi maintient-il un tel impôt ? La réalité est qu'il vous leurre et vous fait supporter par tous les moyens sa mauvaise gestion accumulée depuis de nombreuses années.

Le compte de gestion 2008, adopté au Conseil municipal du 25 juin 2009 et établi par le Trésorier Principal de Maurepas, affiche clairement des intérêts moratoires (cf. balance réglementaire page 70 ligne 6711) malgré les nombreux tirages de trésorerie, crédits revolving et autres découverts bancaires dont le montant cumulé arrêté au 31 décembre 2008 s'élève à 19 781 800 € (cf. balance réglementaire du Trésorier Principal page 58 ligne 519).

Aussi, pour compenser ses problèmes de trésorerie, le maire vient de vous ponctionner d'une taxe colossale dont le montant global sera reconductible d'année en année.

En ce temps de crise, était-il besoin de créer cette nouvelle charge pour les Maurepasiens ?

Nicole Malaquin
Martine Hamet
Conseillères municipales
Ensemble pour un équilibre à Maurepas

MAUREPAS ÉQUILIBRE

Le Forum 2009 des associations de notre commune a été une réussite : belle occasion pour saluer le travail de tous les bénévoles qui, par leur engagement personnel, tissent des liens éducatifs, culturels, sportifs, humains assurant une vraie dynamique dans la ville.

La rentrée, c'est aussi la saison des impôts locaux. Ceux-ci ont augmenté d'environ 2 % pour la région et le département, et les taxes communales de près de 8 %. Nous avions voté contre : en période de crise, il eût été préférable de réduire les dépenses ; d'autant qu'une nouvelle baisse des recettes fiscales est prévisible pour l'année prochaine.

La démocratie est en panne à Maurepas : certains comités consultatifs ne fonctionnent pas. En Conseil Municipal, l'opposition est méprisée, il n'y a aucun débat constructif. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui détermine la politique sociale, de transport et d'environnement n'a, à ce jour, donné lieu qu'à des campagnes promotionnelles sans concertation.

Conformément à la loi, nous exigeons un débat public en Conseil sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes à propos de la gestion de la SEMAU (cantines scolaires, restauration inter-entreprise, Salle des fêtes, Café de la plage). Pour éviter toute publicité, le maire n'a organisé qu'une réunion interne, à huis clos, de sorte que les Maurepasiens n'ont pas pu prendre la mesure des dérives observées. Lisez sur notre site http://maurepas-equilibre.hautetfort.com ce qui s'est passé à votre insu depuis dix ans.

Sachez enfin que l'équipe en place essaie de faire passer en force le projet d'aire d'accueil des gens du voyage à la Picterie. Le tribunal et la cour d'appel ont rejeté par deux fois la première mouture, et pour la seconde version, le résultat n'est toujours pas connu. S'il devait aussi être rejeté : certains actes seront irréversibles... Nous en appelons à la raison.

Les élus de Maurepas Equilibre
J. Sindou-Faurie, S. Weill, P. Bouchaudon
Maurepas.equilibre@free.fr

GROUPE DE NÉRÉE

" VOS HABITATIONS SONT MENACEES PAR DES FISSURES !!! "

Pour de nombreux Maurepasiens leur domicile représente les sacrifices ainsi que les économies de toute une vie. Nous souhaitons les aider à préserver ce patrimoine.

Nous venons de vivre un des cinq " été " les plus chauds de ces 50 dernières années. La sécheresse, maladie dont souffre le sol argileux de Maurepas, une fois de plus, a laissé ses stigmates. Les fissures déjà ouvertes sur les murs des habitations sont maintenant béantes, faisant concurrence à celles de 2009.

Le classement de la commune de Maurepas en zone de catastrophe naturelle a déjà été refusé. La procédure d'appel de cette décision a été déboutée. Nous ne devons pas en rester là.

300 familles ont déjà signalé des désordres sur les murs de leur domicile. Ce chiffre est certainement en dessous de la réalité. Faites vous connaître en nous envoyant un courrier directement sur notre blog ou par e-mail : guillot@maurepas.net

Nous allons, avec le Maire, déterminer la conduite à tenir afin de relancer les démarches administratives. Nous vous tiendrons informés sur notre blog : groupedeneree.com

Plus nous serons nombreux et meilleur sera l'impact de l'action que nous souhaitons mener conjointement aux services municipaux, chargés du dossier.

Le groupe de Nérée, qui milite pour le respect de l'environnement tient à rappeler : " La sécheresse que nous venons d'évoquer est liée au réchauffement climatique. Par contre, arrêtons de nous laisser accuser de tous les maux, sans tenir compte de la variabilité naturelle du climat et de l'approximation des recherches. Quittons cette politique d'alarme agressive pour une politique d'alerte constructive ".

C'est le message que nous portons notamment dans notre investissement, au travers de la mise en place du PLU (plan local d'urbanisme) et dans les travaux de renaturation du Ru de la Courance.

Le pouvoir de L'Homme est de se donner les moyens de s'adapter à la nature.

Sophie Michon et Christian Guillot
groupedeneree.com

Chaque mois, retrouvez-les communiqués des groupes du Conseil Municipal

GROUPE PS

PENSONS LA CRISE !

La crise continue ses ravages mais certains s'en tirent plutôt bien. Les pratiques scandaleuses concernant le secteur bancaire continuent : pourquoi s'en priver ?

Les remontrances de Nicolas Sarkozy satisfont beaucoup de médias mais n'ont aucun effet sur les mœurs financières. La loi n'est pas le remède universel, mais devant la surdité de certains, elle est la première mesure à prendre dans une république censée respecter ses principes de base : justice, égalité, solidarité.

La crise… épisode passager, qui dure plus longtemps que d'autres, ou véritable occasion de questionner et de rompre avec une logique spéculative, avorton d'un capitalisme sauvage ?

Peut-être avons-nous l'occasion de réfléchir avec rigueur et imagination sur des modèles de société alternatifs, mais pour ce faire, il est nécessaire de changer réflexes et habitudes : revisitons les termes de croissance, de profit, de redistribution, de répartition, avec, au premier plan, le désir de concilier économie, écologie et humanisme. Au-delà de la crise d'un système qui manque de régulation et d'équité, il en va du sens que l'on veut donner à nos vies, à l'action humaine, à la capacité de transcender nos conflits, à notre volonté de refonder les principes internationaux sur des bases plus saines, acceptables pour tous.

Au fond, lutter contre la crise, c'est aussi lutter contre soi-même, lutter contre le " après moi le déluge ", hisser les responsabilités au rang d'objectifs universels susceptibles d'intégrer l'avenir des générations, l'équilibre de la planète, l'affermissement des valeurs issues du siècle des Lumières.

Mais notre époque n'est peut-être pas à la raison, et plus certainement à la superficialité et au clinquant, société du spectacle dont la politique politicienne n'est, bien souvent, que l'une des facettes.

Que la politique redevienne crédible en étant la matrice d'idées neuves, d'avancées théoriques réelles et de pratiques renouvelées, et commençons par retrouver du contenu et du sens. C'est là l'objectif et le souhait du groupe PS de la municipalité de Maurepas.

A défaut, les citoyens se détourneront de plus en plus du politique, au risque de perdre notre bien le plus précieux, la démocratie, qui n'aura de fond que la forme molle qu'on lui donnera, sans grande envergure, aucune vision, aucun avenir prometteur !

Hervé Miclot, pour le groupe PS, Nadia Belhous, Carole Rossi-Cuvillier, Laurence Jourdain, Bertrand Xardel, Arnaud Duval.
Contact : ps.maurepas-coignières@hotmail.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME
2ème TEMPS

Ensemble créons notre projet pour Maurepas

Vous avez la parole !

Réunion publique :
Hôtel de Ville

Jeudi 15 Octobre, à 20h30

MAUREPAS